

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la *Gazette des Campagnes* et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : L'émigration des Français au Canada.— Une comparaison entre Manitoba et les territoires de l'ouest et du sud des Etats-Unis.—Etat général des naissances, mariages et sépultures dans le district de Kamouraska, pendant l'année 1887.

Causerie Agricole : Entretien des pommiers.

Sujets divers : Fondation d'un cercle agricole à l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne; Cours particuliers d'agriculture et d'art vétérinaire donnés à l'école d'agriculture de Ste-Anne par MM. J. D. Schmouth et le Docteur Arthur Desjardins.—L'art agricole : emploi des os comme engrais (*Suite*).—Conservation des petits oiseaux.

Choses et autres : L'exportation des pommes de terre de l'Isle du Prince-Edouard.—La fièvre de lait chez les vaches.—L'économie domestique.

Recettes : Mastic pour les vitres, fentes de bois, volets, etc.—Mastic pour les tuyaux (conduits) en métal.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleures auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcelicour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

L'émigration des Français au Canada — Les grandes exploitations agricoles fondées dans la province du Manitoba et au Nord-Ouest par des associations de propriétaires français, en ces dernières années, se développent avec beaucoup de succès et sont, croyons-nous, appelés à un bel avenir.

Mais le courant de l'émigration, plus ancien, des petits cultivateurs partant isolément et se dispersant dans les différentes paroisses de la province de Québec où ils sont attirés, renseignés et aidés les uns par les autres, a continué à se développer parallèlement. Cette émigration a même augmenté dans des proportions telles que l'on peut dire, aujourd'hui, que la France a trouvé au Canada le pays qui convient vraiment au tempérament et au caractère de ses habitants et pourra enfin donner satisfaction au besoin d'expansion qui les agite.

On a quelquefois mis en doute la possibilité de créer dans la population française un mouvement d'émigration comparable à l'émigration des Anglais et des Allemands. On représentait comme plus particulièrement rebelle à toute idée de déplacement, la classe agricole, qui est la plus utile et la plus prospère dans les pays nouveaux. C'est justement parmi ces paysans français, si justement renommés pour leurs mœurs paisibles et simples, leur amour du travail et leurs habitudes d'économie, que se produit le désir d'aller s'établir au Canada dont la connaissance s'est répandue peu à peu, lentement, mais est devenue générale maintenant, dans les campagnes, en France.

Nous ne pouvons résister au désir de mentionner à cet égard, comme exemple, ce que nous écrit un prêtre distingué, l'un de nos correspondants les plus actifs et les plus dévoués à cette œuvre si éminemment française et humanitaire, M. l'abbé Mindon, vicaire de Saint-Mars la-Jaille, Loire Inférieure.

"Je vous remercie de votre bonne lettre du 27 janvier, de votre envoi de brochure et de l'expédition

à titre gracieux du "Paris Canada" que je lis avec beaucoup d'intérêt.

"Ici, c'est un véritable engouement pour le Canada, et depuis quelques jours je ne cesse de recevoir la visite de gens qui viennent me demander des renseignements sur ce pays et me prier de les y faire passer. Plusieurs, dès maintenant, sont décidés à s'y rendre au mois de mars et à leurs frais; mais, en vérité, je crois que si le gouvernement canadien mettait un navire à ma disposition, il me serait facile de prendre un chargement complet d'émigrants.—Paris Canada.

Une comparaison entre Manitoba et les territoires de l'ouest et du sud des Etats-Unis.— Sous ce titre, nous lisons dans *Le Manitoba* :

"L'on reproche souvent aux autorités de ne pas faire assez d'efforts pour encourager l'immigration; mais songe-t-on qu'il n'est pas sage, même en tenant compte de tous les avantages qu'offre notre pays, d'induire à venir s'y établir, des personnes qui n'ont ni les aptitudes, ni l'énergie et la persévérance nécessaires pour y réussir? Nous l'avons souvent dit et nous le répétons encore: Manitoba est un pays essentiellement agricole et dont le sol est d'une fertilité incomparable, en sorte que l'immigration qu'il nous faut, dans l'intérêt du pays, de même que dans celui des immigrants eux-mêmes, c'est une immigration d'agriculteurs.

"Le pays n'est pas encore assez peuplé pour recevoir un grand nombre d'artisans. L'industrie est encore dans son enfance et ne pourra se développer qu'avec une augmentation proportionnée de la population, et, conséquemment, de la consommation.

"Nous avons donc, suffisamment d'industriels, de négociants, de médecins, d'avocats; mais il y a place pour tous ceux qui veulent se livrer à la culture; il y aura toujours place pour eux dans notre vaste pays. Ceux-là ne peuvent manquer de réussir, s'ils sont doués des qualités nécessaires. N'est pas agriculteur qui veut. Grand nombre de gens s'imaginent que sans expérience et sans la moindre connaissance des notions les plus simples en fait de culture, ils peuvent devenir agriculteurs et réussir. C'est là une grave erreur, que, malheureusement commettent bien des personnes qui viennent s'établir dans des pays nouveaux. Leurs progrès, s'ils en font, sont lents, et, souvent, la faute de leur insuccès est imputée au pays témoin de leur maladresse et de leur ignorance. Nous avons peu de ces cas-là dans Manitoba. Nos agriculteurs vivent à l'aise et la plupart s'enrichissent, pour la bonne raison qu'il est presque impossible de ne pas réussir. Encore une fois, il faut un choix des colons que le gouvernement se charge de nous donner; sinon, nous verrons arriver ici une foule de gens incapables de réussir et dont l'insuccès sera malheureusement et bien à tort attribué au pays lui-même. Ces pauvres dévoyés se chargeront de dettes et feront au pays la réputation peu enviable de certains territoires de l'union américaine, où les hypothèques couvrent les terres d'une grande partie des colons qui y ont été transportés par le gouvernement et les compagnies de chemins de fer, plus désireux de disposer de leurs terrains que de faire la fortune du pays et assurer le bien-être de ces colons. Aussi, le résultat que l'on obtient aujourd'hui est bien déplorable,

si l'on en croit le *Times*, de Chicago, dans un récent article qu'il vient de publier."

PAROISSES.		NAISSANCES.		MARIAGES.		SÉPULTURES.		Augmentation de la population, différence entre les naissances et les sépultures.
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Trois-Pistoles.....		50	37	14	16	16		55
St Jean de Dieu.....		32	19	6	4	6		41
St Paul de la Croix....		25	21	7	7	4		35
St Clément.....		36	39	8	10	8		57
Isle-Verte.....		60	53	18	23	15		70
N.-D. des Sept Douleurs		4	4	1	2	0		6
Caconna.....		30	32	10	21	13		28
Riv.-du-L.-(catholique.		126	10	32	56	49		126
do (Eglise d'Ang.		8	6	4	3	1		10
St Hubert.....		12	9	0	1	0		20
N.-D. du Portage.....		10	10	8	1	5		14
St Eloi.....		31	37	10	9	5		54
St François-Xavier....		10	12	0	1	5		16
Ste Françoise.....		18	19	3	4	10		23
St Arsène.....		26	30	9	12	12		32
St Modeste.....		20	13	6	8	4		21
St Epiphane.....		33	35	9	11	13		44
St Antoine.....		23	27	3	8	16		26
St Honoré.....		6	4	1	1	4		5
St Louis du Haut Ha!..		26	23	10	9	2		38
N.-D. du Lac Témisc...		39	33	11	15	9		48
Ste Rose du Dégelé....		27	19	9	14	9		23
St André.....		26	19	12	12	7		26
St La de Kamouraska..		39	26	11	26	12		27
St Denis.....		25	14	5	10	5		24
Rivière-Quelle.....		41	28	14	11	14		44
Ste Anne de la Pocatière		54	53	14	18	23		66
St Onésime.....		19	20	6	5	2		32
St Pacôme.....		52	46	12	14	15		69
St Philippe de Néri....		18	22	6	10	12		18
N. D. du Mont-Carmel.		25	20	5	11	5		29
St Paschal.....		87	73	23	35	30		95
Ste Hélène.....		29	26	9	12	14		20
St Alexandre.....		48	32	14	10	15		55
St Eleuthère.....		19	16	2	3	5		25
		1132	982	312	418	365		1331

Augmentation de la population: Comté de Témiscouata, 792; comté de Kamouraska, 539.—Total, 1331.

PELLETIER & PERRAULT,
P. C. S.

CAUSERIE AGRICOLE

ENTRETIEN DES POMMIERS.

Les premiers soins à donner aux arbres consistent à ne pas les priver d'engrais et amendements.

Les pommiers ne doivent pas être élagués ou ébranchés dans la saison où la sève imbibé l'extrémité des rameaux coupés, pour que cette opération ne paralyse pas l'activité des fonctions vitales en leur faisant perdre un jus séveux. Les pommiers doivent être élagués de manière que leurs rameaux qui restent intérieurement soient aérés pour pouvoir donner ainsi du fruit, et afin que ceux inférieurs ne soient jamais à portée de la dent des bestiaux. Il faut, lors de l'élagage des arbres, supprimer le bois sec ou malade,

les mousses et les branches folles ou gourmandes qui donnent naissance à une quantité prodigieuse de brindilles nuisibles à la fructification et à la vie même de l'arbre qui, s'il était débarrassé de cette broussaille inutile, reprendrait une nouvelle vigueur et doublerait ses produits en quantité et en qualité.

Il faut éviter de supprimer les petites branches à fruit.

De nombreuses expériences ont permis de constater que l'époque la plus convenable pour l'élagage des arbres était quinze jours ou trois semaines avant la chute des feuilles, époque où il y a assez de sève pour cicatriser la plaie sans risque pour le développement des yeux ou bourgeons et sans que cette plaie soit attaquée par le froid.

La taille précoce préserve les arbres de la plupart des accidents que cause une taille tardive. Chaque taille un peu grande doit être recouverte d'onguent Saint-Fiacre, que nos lecteurs connaissent déjà. On emploie également et avec succès, pour les plaies provenant de la taille ou pour les cavités l'onguent ainsi composé : bouse de vache, 2 livres; plâtre, 1 livre; cendres de bois, 1½ livre; sable fin, 2 onces. Pour en favoriser la cohésion on pourrait y ajouter du regain coupé menu. Il faut avoir soin de ne pas délayer ces ingrédients avec de l'eau qu'au fur et à mesure de l'emploi. On peut remplacer le plâtre et le sable par de la terre sèche et pulvérisée.

Lorsqu'un arbre souffre, soit que son altération résulte d'un mauvais terrain, d'une culture mal entendue, d'un défaut d'amendement, de vieillesse, soit de toute autre cause, son écorce noircit, se gerce, devient rude, écailleuse et susceptible de retenir l'humidité; le vent y apporte des graines imperceptibles, des mousses, lichens, etc., vivant en parasites; ils y germent, s'y développent bientôt, augmentent l'humidité et attirent les insectes, auxquels ils fournissent des refuges; la fermentation se met dans le tissu cellulaire de l'écorce, dont les pores se trouvent bouchés, quelques parties se décomposent et il s'y forme des chancres et des ulcères. La stagnation de l'humidité provient quelquefois de ce que le feuillage, trop épais, empêche la libre circulation de l'air; dans ce cas, il faut élaguer quelques branches. Si la cause du mal tient à la mauvaise nature du sol, il faut y remédier par le moyen des engrais et des amendements. Si l'on pense que l'état maladif de l'arbre provienne d'une terre trop humide, ce qui a souvent lieu quand les arbres se couvrent de mousse et surtout de lichens, on draine ou l'on ouvre des tranchées pour faciliter le libre écoulement des eaux.

Dans tous les cas, la propreté de l'arbre doit être entretenue avec le plus grand soin et il faut le débarrasser des mousses à mesure qu'elles paraissent. On se sert, pour cette opération, de racloirs pour gratter fortement la tige et les grosses branches, et d'épuissoirs de différentes formes, de brosses ou vieux balais, puis on lave le tronc et les branches à l'eau de chaux ou de savon épaisse dans laquelle on aura ajouté quelques poignées de cendres de bois et un peu de fleur de soufre, et mieux encore dans laquelle on aura ajouté du chlorure de chaux, après la chute des feuilles ou au printemps de bonne heure, pour que l'écorce devienne lisse et que les insectes, larves, etc., qui s'y réfugient et qui sont souvent une cause de dé-

périssement ou de stérilité en s'attaquant aux boutons, fleurs, ou fruits, soient détruits ou expulsés.

En enlevant les vieilles écorces, il ne faut pas craindre d'écorcer quelques parties vives de l'arbre; les plaies légères qu'on y forme ne peuvent nuire à la végétation. La substitution de l'eau de lessive à l'eau ordinaire donne plus de force à cette préparation, à cause de la potasse qu'elle contient. Le lait de chaux a le désavantage de donner une couleur blanche, mais son effet est plus durable que celui de l'eau de chaux décantée. Cette eau, qui est avantageusement remplacée par de l'eau de savon ou de lessive, et à laquelle on ajoute un peu d'huile de charbon, soufre, suie, aloès et un gros de sulfate de fer par pinte d'eau, détruit les chenilles, les insectes malfaisants, les mousses, les champignons, etc. Elle empêche les animaux rongeurs de manger l'écorce des arbres qu'elle garantit au contraire des coups de soleil qui, après une pluie, font sécher rapidement le tronc en certaines places et naître par suite des chancres secs. Elle a, en outre, la propriété de faire fructifier les vieux pommiers et de les régénérer, en faisant tomber les écorces rugueuses. Le chaulage est pour les végétaux ligneux un procédé à la fois curatif et conservateur; c'est une pratique simple et économique que nous ne saurions trop recommander.

Si le lavage à l'eau de chaux était une opération trop longue ou trop coûteuse, à raison du temps qu'on y emploie, il faudrait avoir recours à une pompe de jardin ou autre à jet continu. Par ce procédé on emploie plus de chaux qu'avec un pinceau, mais l'excédant de chaux tombe sur le terrain et y produit un degré de fertilité. Si les insectes ne cèdent pas à l'action de l'eau de chaux, de l'eau chlorurée ou de savon, avec un léger mélange d'huile de charbon, mettez du charbon de bois sur un fourneau portatif, jetez y, après l'avoir allumé, de la résine broyée et mêlée à un peu de soufre en poudre ou du goudron; promenez-en la fumée sur les pommiers attaqués par les chenilles et autres insectes, et ils périront immédiatement. Il faut, pour cette opération, choisir un temps calme. On prétend que des morceaux d'étoffe de laine, placés sur des pommiers, attirent pendant la nuit les chenilles qui s'y réfugient, ce qui facilite la possibilité de les détruire dans la matinée suivante.

Voici encore deux autres moyens de s'en débarrasser; secouez les pommiers et jetez au pied des cendres qui arrêtent les chenilles qui veulent remonter et qui, atteintes par la partie caustique, s'y roulent convulsivement et périssent. Aspergez les pommiers avec de l'eau de savon agitée pour la rendre mousseuse; aussitôt que les chenilles ont été atteintes par le liquide, elles tombent et meurent rapidement.

C'est à tort qu'on dit que les fourmis détruisent les pucerons lanigères qui se réunissent au printemps sur les extrémités des pousses de l'année, en prenant une couleur verte ou blanchâtre; elles les recherchent au contraire, ainsi que nous l'avons observé, pour recueillir les sécrétions qu'ils distillent, mais non pour les détruire.

Vous éloignerez les fourmis en employant les moyens suivants: 1o. répandez au pied des arbres, un peu de suie, chaux ou sel ayant servi à la salaison de la morue; 2o. entourez le pied de l'arbre avec de la laine de mouton récemment tondue ou d'autre laine

que vous imbiberez d'essence de térébenthine; 30. suspendez aux pommiers, sur le passage des fourmis, une fiole ouverte, remplie d'eau sucrée ou miellée, elles y entreront en foule, et en secouant de temps en temps cette fiole, vous finirez par les noyer toutes. Deux poignées de sel jetées sur une fourmilière, avec un léger arrosage, suffisent pour la faire disparaître. Il en est de même si l'on substitue au sel de la chaux. La chaux vive, répandue sur une fourmilière et sur laquelle on jette de l'eau, fait périr les fourmis. — (A suivre.)

École d'agriculture de Ste-Anne.—Fondation du cercle Saint Isidore.

Dans une réunion préparatoire provoquée le 29 mars dernier par M. L. A. Colbert Martineau, l'un d'eux, les élèves de l'école d'agriculture de Ste-Anne ont décidé la création d'un cercle ayant pour but de donner des conférences agricoles hebdomadaires. Chaque membre de l'école s'est obligé à faire, à son tour de rôle, une conférence le dimanche soir. Le cercle, dans une pieuse pensée, s'est mis sous le patronage du saint patron des cultivateurs et a pris le nom de "Cercle Saint Isidore."

Le Rév. M. L. O. Tremblay, directeur de l'école, est de droit directeur du cercle. M. J. D. Schmouth, professeur d'agriculture, en a été proclamé le président honoraire. Le cercle a élu pour officiers: MM. E. Castel, président; C. A. P. Dufresne, vice-président; et E. Desjardins, secrétaire.

Le cercle a été inauguré le dimanche de Pâques, sous le haut patronage de S. G. Monseigneur Poiré qui a dignement rehaussé de sa présence l'éclat de cette fête de famille. A cette séance assistaient indépendamment de tout le corps dirigeant et enseignant de l'école d'agriculture, MM. Firmin H. Proulx et Hector A. Proulx, de la *Gazette des Campagnes*.

La parole est au président, M. Castel.

Monseigneur,

La présence inespérée de Votre Excellence à cette séance d'inauguration dont elle va si brillamment augmenter l'éclat et à laquelle elle va donner une pompe empruntée à sa haute situation, m'impose une mission certes bien douce, mais à laquelle je n'étais pas préparé. Votre Excellence voudra bien excuser la faiblesse de mes paroles, elles n'auront d'autre mérite que de sortir du cœur. Que Votre Excellence se contente donc d'agréer la sincérité des sentiments de gratitude que nous inspire sa bienveillante visite, et daigne combler nos vœux en accordant à notre modeste cercle son haut patronage.

Messieurs,

En prenant place à ce fauteuil, où mes bienveillants confrères m'ont fait l'honneur de m'élever le premier, je sens tout particulièrement que c'est un grand honneur pour moi, si nonvellement débarqué au milieu de vous, que je pourrais m'y dire étranger, n'était votre vive et affectueuse sympathie pour ma France si chère, notre commune mère-patrie.

J'attache donc à cet honneur tout son véritable prix, j'en suis fier et vous en exprime, loi, sincèrement, du fond du cœur, mes vifs remerciements. Je m'efforcerais de m'en rendre digne et de justifier votre confiance en m'appliquant à remplir convenablement les nombreux et importants devoirs que m'impose cette fonction si nouvelle pour moi.

L'un des premiers, le plus facile, à coup sûr, et le plus agréable, c'est de donner, en votre nom et au mien, à notre fondateur, M. Colbert Martineau, un témoignage public de notre reconnaissance pour l'heureuse pensée qu'il a eue de proposer la création de notre cercle Saint Isidore.

Il me reste maintenant, à aborder une question plus délicate: celle des devoirs que je sens peser sur mes épaules et dont il

dépendra de vous de m'alléger le fardeau, en apportant à nos conférences toute l'attention, toute la bienveillance, toute l'aménité, tout le calme dont vous êtes susceptibles.

Le premier devoir d'un président d'assemblée est d'y maintenir le bon ordre, la concorde et la paix, et d'y faire régner la bonne harmonie qui ne doit cesser d'exister entre membres d'un cercle pour en assurer le succès et la stabilité. Nos conférences, fondées dans un but d'instruction mutuelle, sont basées sur la charité chrétienne, cette charité qui, selon l'Apôtre, ne consiste point seulement en généreuses aumônes, mais cette charité patiente, douce, bienfaisante, qui n'est point envieuse, qui n'est point précipitée, cette charité qui ne s'enfle pas d'orgueil, qui n'est point dédaigneuse, qui ne cherche point ses propres intérêts, cette charité qui ne se pique, ni s'aigrit, qui ne pense point le mal, ne se réjouit point de l'injustice, mais, se réjouit de la vérité, cette charité qui supporte tout, espère tout, souffre tout.

Nous n'avons donc qu'à ne pas perdre de vue la pierre fondamentale de notre cercle pour rester dans les limites de la bienveillance nécessaire entre confrères. Notre règlement en interdisant d'interrompre le conférencier, a, d'ailleurs, sagement agi, car les interruptions sont la cause la plus ordinaire du trouble au sein des assemblées.

Quant aux questions qu'il est permis de poser au conférencier, elles devront toujours se rapporter au sujet de la conférence, avoir pour but l'instruction personnelle ou celle de ses confrères; elles ne seront jamais insidieuses, ni malicieuses, ni de tendance à embarrasser le conférencier. Dans la discussion qui pourra s'engager sur ces diverses questions, le bon ordre pourra se trouver parfois compromis par l'empressement naturel à chacun de vouloir exprimer ensuite ses pensées. Si nous ne nous observions beaucoup à cet égard, la discussion pourra dégénérer en tumulte; il sera bon, je crois, que personne ne prenne la parole sans l'avoir préalablement demandée et obtenue. En cas de divergence remarquée d'opinions, comme il peut arriver entre les meilleurs et les plus sages esprits, nous ne devrions pas oublier que nos discussions doivent être calmes et pacifiques. Le calme est la vertu des forts.

C'est ainsi, en y mettant chacun de notre et avec l'aide de Saint Isidore, le grand laboureur, un modèle aussi de charité chrétienne, que nous arriverons à faire de notre cercle une œuvre durable, bienfaisante et instructive, utile à nous tous, utile au pays. Et, en vous exprimant mes vœux pour le succès de notre cercle, auquel je vous promets de me consacrer entièrement, je vous proposerai d'inscrire en tête de nos statuts, comme devise: "Avec Dieu et pour la Patrie!"

Sur demande du président, des remerciements ont été votés par acclamation à M. L. A. Colbert Martineau, fondateur du cercle.

Ensuite la parole a été donnée au conférencier, M. C. A. P. Dufresne qui avait pris pour sujet: "Les qualités du bon cultivateur."

En première ligne, M. Dufresne a justement demandé au cultivateur d'être bon chrétien; il lui a conseillé en outre de s'instruire et de pratiquer une sage économie, en développant la nécessité et les avantages de l'instruction et de l'économie bien entendue. Puis il a démontré l'importance d'un jugement droit, de l'esprit d'observation, de l'esprit d'exécution, et de plus des affaires. Et recommandant aux cultivateurs la prudence, la modération dans ses desirs, l'application et la persévérance, il a terminé sa conférence au milieu des applaudissements, en répétant l'adage bien connu, mais toujours utile à rappeler: "Tant vaut l'homme, tant vaut la terre."

Sur la proposition de MM. L. A. Colbert Martineau et J. Prévost, des remerciements ont été votés au conférencier; et MM. Joseph Roy, chef de pratique de la ferme modèle de Ste-Anne, et Firmin H. Proulx, directeurpropriétaire de la *Gazette des Campagnes*, ont été acclamés membres honoraires du cercle.

Dans une aimable improvisation, M. Proulx a remercié le cercle et exprimé sa satisfaction du succès.

de M. Dufresne qu'il a montré à tous les élèves de l'école comme un exemple encourageant de ce que peuvent la bonne volonté et le travail assidu.

Enfin la séance a été close par une gracieuse allocution de S. G. Mgr Poiré, qui en félicitant les membres du cercle de leur excellente idée, et le conférencier de son intéressant travail, leur a recommandé à tous, ainsi qu'aux cultivateurs en général, le bon emploi du temps, le temps court et précieux, le temps qui fuit irréparablement.

ED. DESJARDINS, Secrétaire.

Note de la Rédaction.— Qu'il nous soit permis de féliciter publiquement MM. les élèves de l'École d'agriculture de Ste-Anne, pour l'heureuse idée qu'ils ont eue d'établir un cercle agricole dans cette institution. Ce cercle sera non-seulement profitable à eux-mêmes, mais nous augurons d'avance que par les résultats obtenus, ils pourront rendre d'immenses services au pays. On ne pouvait inaugurer ce cercle dans de meilleures circonstances, car plusieurs de ceux qui fréquentent cette institution agricole ont fait un cours classique complet, et d'autres un cours commercial. Avec de la bonne volonté et de l'étude, les discussions et les conférences ne pourront manquer d'être très intéressantes et d'assurer pour l'avenir, dans la personne de ces messieurs, là où ils iront s'établir, des conférenciers qui auront une connaissance approfondie de la théorie comme de la pratique agricole, qu'ils mettront largement à contribution pour instruire et édifier par leur bon exemple nos populations rurales.

Nous remercions bien sincèrement M. l'abbé Ls Tremblay, directeur de l'école d'agriculture, d'avoir permis à plusieurs jeunes cultivateurs de Ste-Anne, de même qu'au gérant de la *Gazette des Campagnes*, de suivre des cours particuliers d'agriculture et d'art vétérinaire à l'école d'agriculture. Nous remercions de même M. J. D. Schmouth et M. le Dr Arthur Desjardins, de consacrer gratuitement tous les soirs une heure de leur temps, depuis plus d'un mois, à donner ces cours. MM. les arpenteurs Eustache Sirois, François Richard, le notaire L. J. Bérubé propriétaires de magnifiques fermes, et Hector A. Proulx, aident régulièrement ces cours. Nous félicitons ces Messieurs pour le bel exemple qu'ils viennent de donner et nous espérons qu'ils auront beaucoup d'imitateurs.

Ces cours particuliers, qui imposent aux professeurs de l'école d'agriculture un surcroît de travail et un retranchement à leurs heures de loisir, est une innovation qui fait grand honneur à l'école d'agriculture et à ses dévoués professeurs, car nous voyons qu'ils savent saisir toutes les occasions possibles d'être utiles à la classe agricole qui désire bénéficier des enseignements que l'on donne dans cette institution.

L'art agricole.

(Suite.)

Dans l'enfance de la chimie agricole, on croyait généralement qu'il n'y avait pas dans le sol d'autres phosphates que ceux provenant de la décomposition des matières organiques et que, dans la végétation de la nature, les phosphates employés à alimenter les plantes pendant une saison étaient rendus au sol pour

l'usage des années suivantes, et ainsi d'année en année. Mais quand l'homme commença à cultiver pour son propre approvisionnement et celui de ses animaux, il enleva les récoltes au sol. Cet enlèvement annuel des récoltes aurait eu pour effet d'épuiser les éléments phosphoriques du sol, s'il n'en avait pas été pourvu par lui-même ou par la main du cultivateur clairvoyant.

Dans la pratique ordinaire cela est toujours vrai, quoique ce ne soit pas exact en théorie. Les chimistes ont en effet observé que presque tous les minerais de fer contiennent, en combinaison avec le fer, plus ou moins d'acide phosphorique, qui se révèle à l'analyse des minerais de fer presque toujours présents dans les sols argileux, mais dans une condition théoriquement insoluble. En Espagne les terres à blé, épuisées au point de ne donner qu'une récolte tous les trois ans, tirent probablement de cette source les phosphates qui leur sont nécessaires pendant la période de repos. La terre à chaux, bleue, de Cincinnati et du Kentucky central est riche en phosphate de chaux et fournit en abondance de ce minéral les terres qui en sont dérivées. Dans la Caroline du Sud il y a de vastes mines de pierres phosphatées, dont l'emploi est très répandu dans la fabrication des engrais du commerce. Sur différents autres points des États-Unis et du Canada, il se trouve aussi des phosphates minéraux, mais l'usage en est encore limité, parce que les os y approvisionnement encore à meilleur marché le commerce des engrais.

Les os se vendent sous forme de poudre d'os crus ou frais, de noir animal et de cendres d'os. A l'origine, le superphosphate du commerce était fait avec le noir des raffineries, c'est-à-dire avec le noir animal après son emploi dans les raffineries à sucre; mais depuis quelque temps, on le prépare principalement avec les phosphates minéraux du sol.

La poudre d'os qu'on trouve dans le commerce, varie beaucoup dans sa composition. Si les os n'ont subi aucune préparation avant de passer au moulin, la gélatine, les huiles et l'eau forment plus de la moitié du poids de la poudre, ce qui réduit énormément la proportion des phosphates, mais elle fournit alors un engrais azoté qui a sa valeur.

Le phosphate dans la poudre d'os est insoluble dans l'eau pure; l'eau des pluies chargée d'acide carbonique, en dissout suffisamment chaque année pour les besoins de la récolte. En achetant la poudre d'os, choisissez la fine et écrasez-la sous la lame d'un couteau, pour vous assurer qu'elle ne contient pas de sable. On réduit rarement maintenant les os en poudre à l'état frais ou cru. On les fait généralement bouillir pour entraîner les matières huileuses, qui sont préjudiciables à la poudre et servent au contraire à la fabrication des savons. Souvent on pousse l'ébullition jusqu'à l'extraction de la plus grande partie de la gélatine pour les fabriques de colle-forte (glu). Au moyen de l'ébullition on rend les os cassants et propres à faire une poudre très fine, contenant une grande proportion de phosphate; mais l'action de cette poudre est plus lente que celle des os non bouillis.

La poudre d'os peut être semée en ligne avec le blé ou les autres petits grains en quantité variant de 100 à 500 livres par acre, suivant l'état des terres. On peut encore la semer sur un labour récent et l'y mélanger

par un hersage immédiat. En toutes circonstances, c'est le meilleur emploi des engrais d'os. Un poids égal de cendres de bois mélangé à la poudre d'os augmente son activité.

En amoncelant des os on grande quantité et en y mettant le feu, ils brûlent franchement en dégageant une chaleur intense, et deviennent poreux, cassants, faciles à réduire en une poudre fine, qui sera du phosphate de chaux avec 6 à 10 par cent de chaux vive qui, exposée à l'air, deviendra du carbonate de chaux. C'est une forme très insoluble de la terre d'os, peu sensible à l'action de l'acide carbonique de l'eau, ou à celle de l'acide humide du sol (ou autrement des terres acides); mais devient aisément soluble sous l'action de l'acide sulfurique. On l'employait au début en cet état en grande quantité dans les manufactures de superphosphates, mais elle a été remplacée par les phosphates minéraux dans les pays où ils sont devenus meilleur marché.

Le noir animal est le charbon d'os qu'on emploie en grande quantité dans les raffineries de sucre. Après qu'il a servi à cet usage, il est vendu comme déchet et employé dans les manufactures d'engrais commerciaux sous différents noms, entre autre celui de noir des raffineries. Il diffère de la cendre d'os en ce qu'il contient la gélatine des os sous forme de charbon. Cela lui donne un grand pouvoir d'absorption qui le rend propre à se combiner avec l'ammoniaque et les autres gaz. Il est encore employé dans de très bonnes fabriques de superphosphates.

Dans un précédent numéro, nous avons fait allusion à l'effet de la chaux dans le sol sur les phosphates acides, qui est précisément de les ramener à l'état insoluble; mais cet état se produit lentement.

A cause de leur acidité, il n'est pas prudent de semer les superphosphates, comme la poudre d'os, en même temps que les grains; il faut les répandre au moins dix jours avant le grain, pourvu que l'acide en excès ne puisse nuire à sa vitalité.

Sur chaque ferme (nous revenons encore à ce chapitre), les os des animaux consommés à la cuisine, et ceux des animaux morts par accident ou maladie, s'amoncellent parfois au point d'embarrasser le cultivateur. Nous avons déjà indiqué une manière de les utiliser, mais elle demande encore un peu de travail. En voici une autre moins bonne peut être, mais si facile à employer, qu'on ne peut réellement ne pas mettre au moins à profit. Elle consiste à enfouir les os dans le fumier d'étable et à tenir celui-ci constamment humide de purin, jusqu'à ce qu'il ait opéré sa fermentation, ce qui prend ordinairement de cinq à huit mois; les os deviendront cassants, seront facilement émiettés et mélangés au fumier. Mais au milieu de toute cette dissertation sur les phosphates des os et les engrais commerciaux, que le cultivateur ne perde pas de vue que le fumier d'étable et de cour est une mine riche non-seulement en phosphates, mais presque en tous les éléments essentiels à la végétation, que les plantes tirent du sol.

Conclusions pratiques.—Cultivateurs, faites donc le plus de fumier possible; prenez-en grand soin et enrichissez-le de toutes les manières possibles. Cette question est très importante.—(A suivre).—D'après l'*Indiana Farmer*—E. CASTEL.

Conservation des petits oiseaux.

Qui a le plus d'intérêt à la conservation des petits oiseaux? Evidemment c'est l'agriculture. Alors les sociétés d'agriculture créées pour défendre les intérêts de l'agriculture, pour patronner activement toute idée de progrès dans ses cultures si variées, les sociétés d'agriculture qui donnent des primes pour toutes sortes de sujets, quelquefois même légers, ne doivent-elles pas intervenir dans cette importante question? Cependant, nous n'avons vu dans aucun programme décerner des récompenses en faveur de la conservation des petits oiseaux. Nous attirons à ce sujet l'attention des directeurs de nos sociétés d'agriculture et des cercles agricoles.

Choses et autres.

L'exportation des pommes de terre à l'Isle du Prince-Edouard.—A une assemblée de personnes intéressées dans le trafic des pommes de terre, de l'Isle du Prince-Edouard, tenue le 7 mars dernier, sous les auspices du bureau de commerce de Charlottetown, la résolution suivante a été adoptée: "Résolu, que les personnes présentes à l'assemblée croient qu'il est nécessaire que les cultivateurs de cette province fassent de plus amples plantations de pommes de terre, telles que l'*Empire* et *Silver dollar*, exhibées ici et des variétés de pommes de terre plus récentes; aussi, il est nécessaire qu'ils les choisissent plus soigneusement et qu'ils les exportent en de meilleures conditions, étant donné l'évidence du fait qu'en suivant cette ligne de conduite, ils en obtiendront un plus haut prix sur les marchés et qu'ils récolteront des variétés de pommes de terre plus propres aux marchés des Etats-Unis."

La fièvre de lait chez les vaches.—Voici ce que nous lisons à ce sujet dans *Le Nord*:

"Pendant les quatre ou cinq premiers jours après le vêlage, il ne faut pas traire la vache complètement: cela peut occasionner le frisson et partant la fièvre du lait. On doit laisser téter le veau pendant les trois ou quatre premiers jours. Il faut tenir libres les intestins de la vache qui doit être logée confortablement. Il faut donner les premiers jours une nourriture légère, de même qu'il faut chauffer les aliments liquides que la vache consomme."

L'économie.—Il n'y a point de science plus utile pour une femme que celle de bien diriger un ménage; mais cette science se compose principalement d'expérience, et il faut par conséquent se familiariser, aussitôt que possible, avec les détails infinis qu'elle comporte. Fut-elle donc des meilleures intentions, d'une volonté ferme, d'une habileté remarquable, une jeune fille placée, après son mariage, à la tête du gouvernement de son ménage, perdra en vains essais un temps précieux, si elle n'a déjà pris connaissance dans la maison paternelle, de la mission qu'elle exercera désormais sous sa propre responsabilité.

Un chef de famille appartient généralement le devoir de gagner l'existence de ceux qui dépendent de lui: mais ses efforts seraient vains, insuffisants, et, pour ainsi dire, inutiles, si la mère de famille dédaignait ou ignorait la grande science de l'économie. C'est l'économie qui constitue l'épargne, qui distribue les dépenses de la façon la plus avantageuse pour tous les membres de la famille; c'est l'économie qui enseigne les moyens d'obtenir le bien-être en maintenant l'ordre, et donne à toutes choses l'aspect élégant qui est le besoin légitime de toutes les organisations délicates; c'est elle qui indique le point précis que l'on doit atteindre pour éviter deux défauts également reprochables: la parcimonie et la prodigalité.

C'est que l'économie est le grand trésorier de tous les ménages; pour les mères de famille, l'économie représente la prospérité et l'abondance du foyer domestique; pour les égoïstes, l'économie est le moyen d'obtenir les jouissances personnelles et solidaires; pour les cœurs généreux, elle est la voie qui conduit à la charité, et qui permet les libéralités faites à propos; grâce à l'économie, on peut éviter de disputer à une malheureuse ouvrière une partie de son humble salaire, si péniblement gagné. On peut toujours être équitable et souvent généreux.

La prodigalité offre naturellement les résultats opposés; elle marche toujours en compagnie de la parcimonie, car on n'affaiblit le superflu qu'aux dépens du nécessaire. On intervient

ainsi l'importance réelle de chaque objet, on traite sérieusement les choses futiles et frivoles, légèrement les objets sérieux : les "fantaisies," celles-là même qui semblent être peu coûteuses, absorbent petit à petit une grande partie de l'argent dont on peut disposer et l'on arrive insensiblement, soit à retrancher les dépenses nécessaires et sensées, soit à augmenter sa part aux dépens d'autrui.—*La Gazette de Joliette.*

RECETTES

Mastic pour les vitres.

On pulvérise du blanc d'Espagne, on y ajoute en très petite quantité de l'huile de lin, on pétrit le tout ensemble dans un vase creux ou sur une table de marbre ou de bois, soit avec une spatule, soit avec un pilon, même avec une lame de couteau ronde du bout, si l'on ne prépare qu'une très petite quantité de mastic, jusqu'à ce que le blanc et l'huile forment une pâte parfaitement homogène et assez ferme. Si l'on en prépare une certaine quantité, comme deux livres de blanc avec la quantité d'huile suffisante, on peut, pour faire ce mélange, le frapper en le repliant souvent sur lui-même, avec un marteau ou un rouleau à pâtisserie. Lorsque le mélange est parfait, on l'emploie au moyen d'une lame de couteau qui ne ploie pas. On doit mettre le moins de mastic possible sur les vitres, et cependant il faut qu'il intercepte bien l'introduction de l'eau.

Ce mastic peut être employé à boucher des disjoints et des fentes dans du bois, comme dans des volets, des tables communes, des portes, etc. On peut aussi réparer provisoirement des soudures endommagées à des arrosoirs ou autres vases qui ne reçoivent que de l'eau froide. Pour le conserver, on l'enveloppe dans de la toile cirée, mais il vaut mieux n'en faire que ce dont on a besoin, parce que le mélange est facile à faire.

Ce mastic durcit beaucoup à l'air en séchant.

Mastic pour tuyaux en métal.

On fait fondre du suif et on met dedans de la chaux vive en poudre jusqu'à consistance de mortier; on en met sur de la flasse et on lie bien autour du tuyau. Ce mastic ne craint pas l'humidité et il est dur comme une pierre.



SOUSSIONS.

DES SOUSSIONS adressées au soussigné à Ottawa et endossées "Soumission pour un phare flottant à la Traverse," seront reçues jusqu'au 10 Avril prochain, pour le noliement, pour une ou plusieurs saisons, au choix du Département, d'une Golette n'ayant pas plus que 3 ans et entre 60 et 80 tonneaux enregistrés, pour être employée comme Phare Flottant à la Traverse, Fleuve St-Laurent.

Les soumissionnaires donneront de pleins détails du grément et l'âge du navire offert, où il est à présent, et quand disponible pour le service.

WM. SMITH,
Député Ministre de la Marine.

Ministère de la Marine, }
Ottawa, 2 mars 1888. }
5 avril 1888.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,
COCHONS BERKSHIRES,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK
S'adresser à
M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St Jacques, MONTREAL

CANADA, }
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPERIEURE.
District de Kamouraska.
No. 1030.

Le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-huit.

HENRY AUSTIN BÉDARD, de la cité de Québec, comptable, en sa qualité de curateur dûment élu en justice aux biens de J. Albert Dufresne, de Cacoua, failli,

Demandeur,

vs.

THÉODORE MARQUIS, commis, et J. ALBERT DUFRESNE, marchand, tous deux de St George de Cacoua,

Défendeurs.

Il est ordonné au Défendeur J. Albert Dufresne de comparaître dans les deux mois.

PELLETIER & PERRAULT,
P. C. S.

5 avril 1888.—2

CANADA, }
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPERIEURE.
District de Kamouraska.
No. 1041.

JOSEPH RIOUX, marchand, de la paroisse de Trois-Pistoles, dans le District de Kamouraska,

Demandeur,

vs.

ODILON ROY DIT LAUZON, cultivateur, de la paroisse de Ste Françoise, dans le dit District,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Fraserville, ce 29 mars 1888.

PELLETIER & PERRAULT,
P. C. S.

5 avril 1888.—2

CANADA, }
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPERIEURE.
District de Kamouraska.
No. 1042.

JOSEPH RIOUX, marchand, de la paroisse de Trois-Pistoles, dans le District de Kamouraska,

Demandeur,

vs.

DENIS FOURNIER, cultivateur, de la paroisse de St Mathieu, dans le District de Rimouski,

Défendeur,

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Fraserville, ce 29 mars 1888.

PELLETIER & PERRAULT,
P. C. S.

5 avril 1888.—2

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

A vendre à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne: Veaux Ayrshires, avec ou sans pedigree. S'adresser à

JOSEPH ROY, Chef de pratique.

29 mars 1888.

AVIS.

Je soussigné informe qu'à l'avenir je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom chez les marchands ou ailleurs, sans une autorisation par écrit ou verbale de ma part.

DANIEL LEBEL, cultivateur,
Ste Anne de la Pocatière.

Ste Anne de la Pocatière, 29 mars 1888.—1

Blé de semence CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Reçu directement de

MANITOBA.

Variété la plus productive.

C'est un blé d'avance, très net et de terre forte.

PRIX PAR SAC DE 120 LIVRES : \$3.25, livrable à la station St Roch.

Les secrétaires des sociétés d'agriculture sont priés de correspondre.

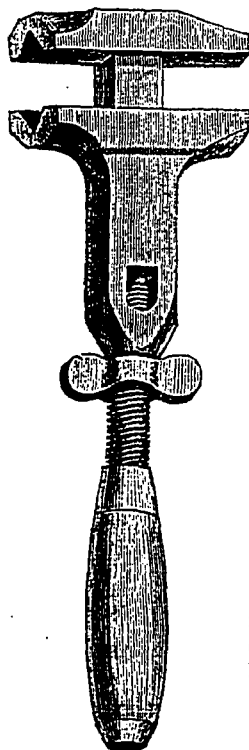
Quelques sacs de BLÉ DE LA MER NOIRE à vendre.

AUGUSTE DUPUIS,

Village des Aulnaies,

Comté de l'Islet, P. Q.

☞ Catalogues d'arbres fruitiers et d'ornement envoyés gratis sur demande.
29 mars 1888.—2



INSTRUMENT UTILE AUX CULTIVATEURS.

Wrench, marteau et hache à la fois.

A vendre par le soussigné, un wrench auquel peut être adapté une hache ou un marteau, suivant le besoin. Ce wrench peut dévisser tous les écrous, ronds ou carrés, quelqu'en soit la grosseur, des instruments d'agriculture, voitures, etc. Deux morceaux, marteau et hache, qui ne figurent pas dans la vignette, accompagnent ce wrench et peuvent être adaptés à cet instrument, au besoin. C'est un instrument indispensable aux propriétaires d'instruments d'agriculture, de même qu'aux voyageurs.

Le soussigné expédiera par la malle, franc de port, ce wrench, avec marteau et hache, au prix de 75 cts, à ceux qui en feront la demande.

HECTOR A. PROULX,

Bureau de la Gazette des Campagnes.

A VENDRE

GRAINES DE TABAC, (Récolte de 1887.)

Petit Canadien	}.....	25 cts paquet.	50 cts once.
" Havano			
ou Tabac Canello			
White barley (tabac blanco)		35 cts	" 75 cts "
Kentucky (tabac brun)		35 cts	" 75 cts "
Connecticut seed leaf		25 cts	" 50 cts "

Toutes les commandes par la malle doivent être accompagnées d'argent ou timbre-poste de 1, 2 ou 3 centins.

M. Foucher prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac en feuilles.

Adressez :

" PLANTATION FOUCHER "

St Jacques de l'Acadian,

Comté Montcalm.

9 février 1888.—

1887---Arrangement pour la saison d'hiver---1888.

Le et après lundi, 28 novembre 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	9.50
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 26 novembre 1887.



NOUVELLE INVENTION
Pas de Mal de Dos.
Facile à manier

7 cordes et $\frac{1}{2}$ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez pour avoir le Catalogue illustré, envoyé GRATIS à tous.
Adressé FOLDING SAWING MACHINE CO., 305 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.

16 février 1888.—10

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPÉCIALITÉ—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

3 novembre 1887.